



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Le samedi 14 septembre 2019 à 9h00**  
**BRIT HÔTEL LE FLORÉAL**  
**20 rue de la Rigourdière – 35510 CESSON-SÉVIGNÉ**

**COMPTE RENDU**

Le Conseil d'Administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni le 14 septembre 2019 à 9h00.

Présents :

Conseil d'Administration :

Jérôme LIOT (Président), Myriam DEVAUX (Secrétaire Générale), Loïc SEVELLEC (Trésorier), Joël BOUCHER (Vice-président, Culture Judo), Didier LE SAUX (Vice-président), Antony LE DANIEL (Vice-président), André MORINEAU (Président CD22), Maël ALLÉE (Président CD29), Thierry GUILMOTO (Président CD35), Alain LE GUELLEC (Président CD56) et Benjamin ASSIÉ (RAR).

Conseillers techniques :

Jean-Pierre DECOSTERD (CTN), Franck ROBERT (CTF), Kilian COLLET (CTF) et Cédric ROUDOT (CTF).

Commissions :

Jean-Noël VINCENT (Commission Sportive), Ronan FOUÉRE (Commission Arbitrage), David BIZOUARN (Commission Jujitsu) et Jean-Luc BARTOLI (Commission Vétéran).

Invités :

Michèle LIONNET (Responsable de la Formation FFJDA) et Patrick MENARD (Chargé de mission).

Absents excusés :

Membres du Conseil d'Administration :

Bruno KITCHEKEREKIAN, Emmanuelle MARC et Gaëtane TESSIER.

Cadres techniques :

Laurent COMMANAY (CTS/DTN).

Commissions :

Laurent MOTTIN (Formation), Philippe BLANCHE (Commission Personne en situation Handicap), Yves BUREL (Commission Kata) et Jean-Baptiste ROUQUETTE (Commission Kendo).

Invitée :

Sandra SAMMANI (Secrétaire de Ligue)

Début de la séance à 9h10



## Sommaire

1. ADMINISTRATIF .....	2
2. FINANCIER .....	3
3. SPORTIF .....	4
4. QUESTIONS DIVERSES .....	6
ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME BREST les 7 et 8 mars 2020.....	7

Jérôme LIOT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Michèle LIONNET, en charge de la formation au sein de la FFJDA et à Maël ALLÉE, nouveau Président du Comité du Finistère, ainsi qu'à tous les membres présents et excuse les absents.

Il annonce le programme des deux jours de Stage National de Rentrée et l'ordre du jour.

Une minute de silence est respectée en mémoire des personnes disparues dont Francis HÉMON, ancien Kinésithérapeute de la structure d'entraînement de Bretagne et Élodie HERRERO, ancienne pensionnaire du Pôle Espoirs Bretagne, licenciée au club du Sei Bu Kan (29).

### 1. ADMINISTRATIF

#### a) BILAN DES LICENCES au 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2019

Date à date au 1 <sup>er</sup> Septembre	2018	2019	Solde	%
CD 22	3 895	3 156	- 251	- 6,05 %
CD 29	6 622	4 872	- 200	- 2,93 %
CD 35	9461	6 532	- 387	- 3,93 %
CD 56	5 607	4 555	- 371	- 6,21 %
<b>TOTAL</b>	<b>25 585</b>	<b>19 115</b>	<b>- 1 209</b>	<b>- 4,51 %</b>

Il est aussi constaté une baisse constante de licences depuis la saison 2016/2017 dans tous les départements.

Les Championnats du Monde de Judo à Tokyo, en août dernier, ont été retransmis sur la chaîne L'Équipe et les médaillés ont remporté un vif succès sur l'ensemble des chaînes, il est à espérer que cette bonne médiatisation sera bénéfique à la prise de licences. Les excellentes performances sportives sont également soulignées.

#### b) ACTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT ET SUIVI DES CLUBS

Kilian COLLET continue de prendre contact avec les clubs dont les courbes de licences sont en incohérence de celles de la Fédération. Il a un discours positif, non répressif, renouant un dialogue de terrain. Il a, de ce fait, un bon accueil, ce qui lui permet un échange constructif. Il est le référent sur les départements des Côtes d'Armor et du Finistère, Franck ROBERT est pour sa part l'interlocuteur sur l'Ille et Vilaine et le Morbihan.

Certains clubs ne licencient pas les pratiquants du Taïso invoquant comme raison principale qu'il n'y a pas d'activités proposées par la Fédération pour cette discipline ; à la différence des activités Judo, Jujitsu pour lesquels il a des événementiels (compétitions, animations, stages).

Thierry GUILMOTO suggère qu'il pourrait y avoir une tenue officielle pour le Taïso à l'image du Judogi pour les Judokas et les Jujitsukas.

Kilian COLLET aimerait aussi une certification propre au Taïso afin de valoriser cette discipline.

Michèle LIONNET annonce l'étude d'une progression Taïso pour la saison prochaine.

Elle demande si la baisse de licences n'est pas aussi liée aux départs de professeurs. Kilian COLLET acquiesce, il note que ces départs sont principalement liés à une rémunération trop précaire. Jérôme LIOT rappelle que les clubs doivent rapidement ajuster leurs cotisations pour rémunérer leur professeur à la hauteur de leurs compétences et qu'il est indispensable d'avoir un raisonnement d'entreprise. Franck ROBERT précise qu'il faut trois cents adhérents pour rémunérer un emploi de professeur à plein temps. Benjamin ASSIÉ constate que les clubs s'emploient à augmenter le taux horaire de leur professeur alors qu'il serait plus opportun d'augmenter le volume horaire.

Les membres présents regrettent que les documents de promotion FFJDA arrivent trop tard dans les clubs, après les forums d'Associations, de plus il manque une vidéo comme support de promotion. Les nouvelles affiches fédérales (S'épanouir, Apprendre à grandir, S'amuser, Partager, Se faire des amis, Apprendre à chuter...) sont appréciées.

## **2. FINANCIER**

### **a) ANS-FONDS TERRITORIAUX**

Suite à la Conférence des Présidents du 4 juillet 2019 à Ploufragan, la répartition des Fonds Territoriaux (ANS) pour les ODT a été actée conformément à la Politique Sportive Territoriale de Bretagne. Les dossiers ont tous été présentés dans un premier temps de manière anonyme.

Pour rappel : l'enveloppe clubs des fonds territoriaux 2019 de l'Agence Nationale du Sport est reconduite par rapport à 2018, avec une légère baisse de - 1,3%. Cette enveloppe (2,5 millions d'euros) sera gérée par la FFJDA.

Son montant s'élève à 22 270 € avec quatre niveaux d'instruction (Analyse et proposition des Cadres Techniques/RAR, Décision en Conférence des Présidents puis deux niveaux de la Commission Fédérale qui statue au niveau national) sous conditions de respecter le Plan de Développement Fédéral. C'est l'Agence Nationale du Sport qui statue de manière définitive.

La répartition des Fonds Territoriaux (ANS) pour les OTD a été comme suit :

	N -1	ACTÉ
--	------	------

CD 22	3 368	3 156
CD 29	5 200	4 872
CD 35	6 971	6 532
CD 56	4 861	4 555
<b>TOTAL</b>	<b>20 400</b>	<b>19 115</b>

### **b) COTISATION CLUBS 2019**

Loïc SEVELLEC fait le point sur les cotisations CLUBS 2019. Encore certains impayés sont constatés sur les départements des Côtes d'Armor (360 €) et du Finistère (640 €).

Chaque OTD devra actualiser l'indexation de ses cotisations pour 2019/2020 (en prenant compte le nombre de licences au 31 août N-1).

#### ***Décisions :***

- Les Président du CD22 et du CD29 relanceront les clubs qui n'ont pas encore réglé leurs cotisations clubs.
- La Ligue enverra à chaque Comité la liste des cotisations Clubs 2020.

## **3. SPORTIF**

### **a) CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES 1<sup>ère</sup> DIVISION à BREST**

Jérôme LIOT présente l'organigramme de l'organisation du Championnat de France par Équipes 1<sup>ère</sup> Division (ANNEXE 1).

La visite de l'Aréna Brest est programmée le lundi 24 septembre avec les représentants de la FFJDA (Patrick ROGNON, DTN et Didier CHOWANEK, Judo TV) suivie d'une réunion de travail de coordination pour l'organisation des trois jours d'accueil. Un premier comité de pilotage sera organisé dans la foulée. Enfin, une conférence des Entreprises aura lieu le 25 novembre 2019.

Le Budget prévisionnel est 346 000 €.

La Fédération a proposé un Mercredi de l'Équipe de France à la Ligue de Bretagne. Parallèlement, la Ville de Brest souhaiterait qu'il y ait différents événementiels pendant une semaine, afin de créer une vraie dynamique JUDO sur Brest. Sur proposition de Jérôme LIOT, Maël ALLÉE se dit favorable pour accueillir cette animation le mercredi 4 mars. Le Président du Comité Finistérien soumettra le projet à son bureau lors de son prochain Comité Directeur.

Présentation de Lucyana LECANTE en service civique jusqu'à la fin du mois de mars. Elle a pour mission principale l'organisation des championnats de France 1<sup>ère</sup> division par équipes de clubs et sera associée au comité de pilotage.

***Décision :*** L'accueil d'un Mercredi de l'Équipe de France à Brest (ou métropole) est accepté à l'unanimité.

### **b) COMMISSION SPORTIVE**

Jean-Noël VINCENT présente la dernière version du Calendrier Régional (Version 14) où sont inscrits les derniers lieux de compétitions non renseignés. Franck ROBERT annonce les dates et les lieux (calendrier mis en ligne sur le site de la Ligue).

Jean Noël VINCENT rappelle qu'il souhaite être informé du nom du Responsable de compétition avant chaque compétition. Jérôme LIOT précise que chaque Président de Comité est nommé d'office « Délégué » sur les compétitions régionales qui ont lieu sur son territoire. En cas d'absence, chaque Président peut désigner un suppléant qu'il devra soumettre au préalable au Président de la Ligue. Une fiche de « Mission du (de la) Délégué(e) » sera transmise au préalable.

Deux semaines avant la compétition, les Comités devront remettre à la Secrétaire de Ligue les coordonnées de l'Assistant de Salle afin de renseigner et éditer son Contrat de Travail.

En préambule des compétitions Benjamin(e)s et Minimes, il est prévu de lire un texte d'accueil de Ligue (inspiré du texte édité par la FFJDA) et de présenter des animations (présentation de kata...). Des kakemonos ont été édités et seront installés pour les compétitions régionales.

Franck ROBERT demande au CD35 de bien vouloir se positionner rapidement pour toutes les manifestations qu'il souhaite organiser au Dojo Régional.

De plus, il est important de faire des propositions de projets sportifs lors de la réunion d' E.T.R. en janvier car il sera trop tard lors de la réunion de juin. Les dates de manifestations (Jujitsu, Personnes en situation d'Handicap...) sont donc attendues expressément pour pouvoir être inscrites au calendrier de Ligue.

#### ***Décisions :***

- Mise en place de cartes « Enseignant », des badges avec photo seront édités et remis aux professeurs pour avoir accès au plateau sportif sur les compétitions régionales ;
- Édition d'un texte d'accueil de Ligue qui sera lu sur les compétitions Benjamin(e)s et Minimes.
- Un mois à l'avance des dates de compétitions régionales, les Comités devront remettre à la Secrétaire de Ligue les coordonnées de l'Assistant de Salle afin d'établir son Contrat de Travail.

### **c) COMMISSION D'ARBITRAGE**

Ronan FOUÉRE indique que la veste des Commissaires Sportifs sera bleue marine, comme celle des Arbitres, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur les championnats nationaux et plus. Elle pourra se faire progressivement sur les championnats départementaux et régionaux. Il faudra néanmoins faire une procédure de renouvellement d'équipement. Le financement des vestes des Commissaires Sportifs est pris en charge à hauteur de 50 % par la Ligue et de 50 % par les Comités d'appartenance. Jérôme LIOT demande à Ronan FOUÉRE de réécrire la procédure de renouvellement des équipements pour les Arbitres et Commissaires Sportifs ainsi que les modalités.

Il demande à Ronan FOUÉRE que sur les Championnats Régionaux par Équipes (Benjamins / Minimes) soit exigé un Arbitre (de niveau départemental) par Équipe inscrite. Il sera possible qu'une équipe fasse appel à un Arbitre d'un autre club. Comme pour les équipes, l'inscription de l'Arbitre sera faite sur l'Extranet. Pour les podiums, l'Arbitre recevra une médaille au même titre que son Équipe.

***Décisions :*** Il est voté à l'unanimité l'obligation de présenter un arbitre, de niveau minimum départemental, pour pouvoir inscrire une équipe (Benjamins /Minimes) sur un Championnat Régional par Équipes avec son inscription sur l'Extranet Fédéral.

#### **d) COMMISSION JUIJITSU**

David BIZOUARN regrette que le planning du Jujitsu 2018/2019 n'ait pas fait l'objet d'un article sur le site de la Ligue. Il fait en sorte de mutualiser les compétitions et les stages d'arbitrage afin d'optimiser les déplacements. Une animation « Expression Combat » sera prévue pour les Benjamins et les Minimes lors de la prochaine compétition prévue à Ploërmel sur laquelle seront présents des Arbitres Nationaux.

#### **e) COMMISSION VÉTÉRANS**

Jean-Luc BARTOLI est favorable à la mise en place de Championnats par Équipes Mixtes afin de faire revenir des femmes sur la compétition en Bretagne, avec opportunité d'évolution sur un championnat de France. Chaque Comité peut avoir un Responsable départemental. Actuellement, sont Responsables, Stéphane MAUGER (CD29) et Erwan TISSERAND (CD56). Franck ROBERT précise que les commissions départementales doivent proposer trois dates d'entraînement. Quatre entraînements régionaux sont prévus au programme. Jérôme LIOT est extrêmement favorable aux regroupements Vétérans mais sans cloisonnement, ces entraînements doivent être ouverts dès la catégorie Minimes.

### **4. QUESTIONS DIVERSES**

Michèle LIONNET rappelle qu'il est possible de candidater afin d'accueillir des stages nationaux de formation de leur choix (Kata, Arbitrage, Préparation aux grades, Taïso, Santé...) pendant un week-end sur leur territoire.

Thierry GUILMOTO est reconduit dans ses fonctions de la gestion des bénévoles pour le Grand Slam de Paris en 2020.

Fin de réunion à 12h15.

Myriam DEVAUX,  
Secrétaire Générale.



ANNEXE 1  
ORGANIGRAMME BREST les 7 et 8 mars 2020

